

Questionnaire de consultation

Pour les programmes gouvernementaux de gestion des risques de l'entreprise

Tirez-vous le maximum des programmes gouvernementaux?

Ces questions ont été conçues pour vous aider à déterminer si les programmes gouvernementaux de gestion des risques de l'entreprise conviennent à votre exploitation agricole.

Instructions

Si la réponse est oui, cochez la case du programme qui s'applique. Note : Les cases grises ne s'appliquent pas. Si la réponse est non, ne cochez pas la case et parlez avec votre agent, communiquez avec Agricorp ou visitez agricorp.com

	Assurance- production <i>Pour les baisses de rendement et les pertes de production</i>	Agri-stabilité <i>Pour les baisses importantes de revenus</i>	PGR* <i>Pour la fluctuation des coûts et l'instabilité des prix sur les marchés</i>
Votre production de cultures est-elle protégée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S.O.
Votre production de bétail est-elle protégée?	S.O.	<input type="checkbox"/>	S.O.
Votre exploitation agricole est-elle protégée des changements soudains des marchés et des coûts de production?	S.O.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le revenu global de votre exploitation agricole est-il protégé en cas de catastrophe?	S.O.	<input type="checkbox"/>	S.O.
Savez-vous combien coûte la couverture?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissez-vous le fonctionnement des paiements?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Le Programme de gestion des risques de l'Ontario est offert pour les secteurs agricoles suivants : bovins, céréales et oléagineux, moutons, porcs, produits horticoles comestibles et veaux.